

Van: Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>

Aan: veerle.solia@amsab.be

Datum: 06/19/2011 10:10 AM

Onderwerp: **DN n° 1124 : Semaine du 13 au 19 juin 2011**

DN n° 1124 : Semaine du 13 au 19 juin 2011

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

[Archives](#)

Editorial : Laïcité politique . . . Panorama politique au maghreb et au « machrek » . du mouvement nouvel élan □mone□ . . . **Maroc** : Les transferts des MRE résisten

Hausse de 7,8 pc des transferts des MRE . . . AWB s□allie à la Banque Postale fi

Belgique : Ces salariés qui témoignent de la discrimination . . . Le racisme à l□emb

Articles de la semaine mal belge . . . Rapport annuel Migration . . . Un professeur de religion islamique susp

Islamique et Culturel de Belgique . . . Offre d□emploi . . . Son of Babylon . . . **Eur**

Eurostat 2011 . . . L□Agence des droits fondamentaux de l□UE . . . l'étourdissement

. Recrutement . . . Plan de retour volontaire des immigrés . . . **Agenda** . . . **AI**

Abonnement . . . **Bonne lecture** . . .

Laïcité politique : garante d'émancipation individuelle

Par Benyekhlef Fouad, Acteur Social

Face à un retour du fait religieux en Occident, la question de la place de la religion au sein de nos sociétés sécularisées se pose fréquemment et est devenue, pour ainsi dire, incontournable. Les principes de laïcité et de neutralité, bien que ne datant pas d'hier, sont au centre de nombreux débats et sont remis sur la table, que ce soit en France ou chez nous. La question de l'islam et de sa visibilité y est pour quelque chose. En effet, la présence d'importantes communautés musulmanes citoyennes de leurs pays respectifs et la volonté pour une partie d'entre elles de manifester leur religion rendant celle-ci visible est venu questionner le principe de laïcité.

Il ne s'agit pas forcément d'un questionnement dans le sens d'une contradiction mais plutôt d'une volonté de compréhension plus claire et plus profonde de ce qu'est la laïcité et surtout, une compréhension dénuée de toute intention idéologique. Il convient donc, sans s'attarder sur les définitions, de rappeler brièvement la distinction entre la laïcité philosophique et la laïcité politique. La première, comme son nom l'indique, renvoie à une philosophie, soit à une vision du monde, en l'occurrence l'athéisme ou l'agnosticisme. La seconde, en revanche, concerne le rapport entre l'Etat et les religions et renvoie au principe constitutionnel de neutralité. L'ouvrage collectif dirigé par Marc Jacquemain et Nadine Rosa-Rosso intitulé « Du bon usage de la laïcité » avait apporté du discernement dans cette polémique houleuse.

Lire la suite :

<http://akhbardounia.wordpress.com/2011/06/19/laicite-politique-garante-d%e2%80%99emancipation-individuelle/>

PANORAMA POLITIQUE AU MAGHREB ET AU « MACHREK »

La situation dans le monde est confuse, agitée et tendue. Les peuples et les gouvernements sont en effervescence. La crise profonde et générale qui tenaille durement le tiers-monde et les pays capitalistes les plus riches a créé en politique comme dans les autres domaines un état de choses chaotique.

La lutte que se livre les grands monopoles du capitalisme géo financier, sans oublier la Chine,

pour un nouveau partage des marchés et des zones d'influence en cherchant à s'évincer mutuellement au Maghreb et au «Machrek», a pris une grande ampleur.

Les pressions et les complots que le grand capital exerce par le biais de ses consortiums, ses trusts, ses holdings, ses banques et autres multinationales, sur les pays producteurs de pétrole, s'accompagnent dans un grand tapage diplomatique et de propagande, de tentatives d' «accords et de compromis» soi-disant en faveur de la démocratie, du maintien de la paix et de l'équilibre des forces.

En dépit de cette rivalité, les derniers événements confirment que les accords et les compromis des grands monopoles géo financiers constituent le principe fondamental de leur politique mutuelle fondée sur le statu quo. La rupture de celui-ci peut entraîner des conflits mineurs, mais peut aussi mener à une grande catastrophe comme ce fut le cas durant les années 28-29 qui avaient engendré le nazisme et par conséquent la deuxième guerre mondiale. C'est précisément parce qu'ils se gardent, autant que possible de cette dernière, qu'ils travaillent à provoquer des conflits mineurs, à conclure entre eux de nouveaux arrangements politiques, économiques et militaires.

Dans leurs sinistres desseins, ils veulent soi-disant établir la démocratie, affranchir et délester ces peuples du fardeau de l'oppression des pouvoirs en place. Mais en réalité, tout cela se fait pour étouffer et affaiblir le grand mouvement social des peuples du Maghreb et du «Machrek» qui voient toujours mieux et plus clairement à quoi les réduisent la domination du capitalisme géo financier avec la complicité des élites locales (1). Ils comprennent les raisons économiques et politiques de cette oppression, et font preuve d'une grande vitalité en apportant une importante contribution aux changements qui fraient le chemin démocratique au milieu d'obstacles.

Toutefois, la question qui mérite d'être posée est la suivante : ces soulèvements populaires vont-ils engendrer au Maghreb et au «Machrek» une nouvelle tendance qui finira par émerger et apporter plus de réponses satisfaisantes aux préoccupations des citoyens? Seul l'avenir nous le dira ; mais il est certain que, de ces révoltes, dépendra le destin de ces régions.

Notons par ailleurs que là où ils le peuvent et où leurs intérêts économiques et politiques concordent, les pouvoirs des pays arabo-musulmans cherchent à faire de la religion un instrument d'union, mais quand leurs intérêts s'opposent, elle devient aussi un instrument de division et de combat (sunnites et chiites).

C'est ainsi que se présente, dans les grandes lignes, la situation des problèmes qui se posent au Maghreb et au «Machrek». Il nous incombe donc d'analyser ce panorama politique qui se développe dans le monde arabo-musulman sur la base de l'objectivité afin de contribuer à sa juste compréhension.

(1) : à lire ou à consulter dans Google, le livre de John PERKINS qui a pour titre : «CONFESIONS D'UN ASSASSIN FINANCIER».

CHATAR Saïd

C O M M U N I Q U E du Mouvement Nouvel Élan „MONE“
C/o FIZ, Postfach 102339, 40014 Düsseldorf
Tel : +49 1577 30 76 053 -Mail : monepress@gmail.com

Espace de réflexion et de propositions

Le mouvement NOUVEL ÉLAM « M.O.N.E » se réjouit du discours royal du 17 juin courant, au cours duquel, le Souverain a présenté les grands axes du projet de la nouvelle constitutionnelle.

Un discours qui répond dans une large mesure à nos revendications contenues dans le mémorandum que nous avions présenté le 25 avril dernier à la commission consultative pour la réforme constitutionnelle. En effet, selon le texte publié par la MAP, on peut constater que le projet de la nouvelle constitution réserve plusieurs articles aux citoyens marocains de l'étranger, une première. En exemple l'article 16 « garanti la protection des droits et des intérêts légitimes des citoyennes et des citoyens

marocains résidant à l'étranger, dans le respect du droit international et des lois en vigueur dans les pays d'accueil ». ... « ... la préservation de leur identité nationale. » est aussi garantie.

Quant à l'article 17, il consacre la « jouissance des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles ». Les CME peuvent toujours selon cet article « se porter candidats aux élections au niveau des listes et des circonscriptions électorales locales, régionales et nationales ». La loi fixe les critères spécifiques d'éligibilité et d'incompatibilité et détermine les conditions et les modalités de l'exercice effectif du droit de vote et de candidature « à partir des pays de résidence ». Et enfin l'article 18, assure une participation aussi étendue que possible « des Marocains résidant à l'étranger, aux institutions consultatives et de bonne gouvernance créées par la Constitution ou par la loi ».

Le seul flou reste, la mise en pratique de ces droits. En effet dans le discours, il est dit que les CME : « disposeront d'une représentation parlementaire dès que la formule démocratique y afférente aura muri ». Une phrase qui pourrait reléguer la députation des CME aux calendres grecs. En effet, la question de savoir, quand est-ce que le temps sera considéré comme « mûr », et par qui, pourrait rester posée pour longtemps ?

Par contre, la constitutionnalisation du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) est incontestablement une avancée majeure. Cependant, ayant été conçu comme une institution transitoire, il est nécessaire de redéfinir ses compétences, son fonctionnement et sa composition pour lui donner un statut constitutionnel permanent.

Concernant la question des droits de l'homme, plusieurs articles du projet de la nouvelle constitution garantissent « les libertés de pensée, d'opinion et d'expression sous toutes ses formes ». Et aussi garantie « la liberté de la presse qui ne peut être limitée par aucune forme de censure préalable ». Par ailleurs, on peut également lire que tous les marocains : « ont le droit d'exprimer et de diffuser librement et dans les seules limites expressément prévues par la loi, les informations, les idées et les opinions » ... etc.

La consécration constitutionnelle de « tous les droits de l'Homme » s'inscrit selon le projet dans la même logique, « toutes les conventions internationales ratifiées par le Maroc auront un statut constitutionnel ». A saluer aussi la constitutionnalisation de l'amazigh et l'égalité homme-femme sur tous les domaines, économique, social, culturel, environnementaux, etc.

Enfin, concernant la question de la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice et l'Etat de droit, force est de constater, que malgré quelques avancées, il reste beaucoup à faire pour atteindre une monarchie parlementaire.

En effet, le projet de la nouvelle constitution renforce certes, les pouvoirs du premier ministre qui devient « Chef du gouvernement », mais fait du Maroc une monarchie « constitutionnelle quelque peu équilibrée » plus qu'une monarchie « parlementaire », puisque l'essentiel des pouvoirs restent encore concentrés entre les mains du roi.

Düsseldorf, le 18 Juin 2011

Said Charchira
Porte-parole

Ali Zbir
Trésorier

Les transferts des MRE résistent à la crise Après une hausse de 8% à 54,7 milliards de DH en 2010

La reprise de croissance s'est confirmée à fin avril dernier 307 milliards de DH transférés depuis 2003

Lancée le 5 juin, « l'opération Marhaba » devrait se solder cette année par l'accueil de 2 millions de MRE. Cette année, le port de TangerMed sera ouvert à toutes les navettes en provenance d'Algésiras, Tarifa, Barcelone, Sète et Genova. Il est prévu d'accueillir 38 navires par jour transportant près de 75.000 personnes et 500 voitures. Cette opération marketing installée depuis plusieurs années, est aussi une façon de remercier cette population dont les envois de fonds- 54,7 milliards de dirhams l'an dernier- alimentent les réserves de change du pays et

sans lesquels les comptes extérieurs seraient totalement déséquilibrés. Le rôle des transferts de la diaspora marocaine est aussi crucial dans l'équilibre social car 75% sont essentiellement des aides familiales. Tout comme ils le sont dans le financement de l'économie. Ils représentent entre 25 et 45% des dépôts des grands groupes bancaires.

Lire la suite :

<http://www.leconomiste.com/article/884159-les-transferts-des-mre-resistent-la-crise>

Hausse de 7,8 pc des transferts des MRE en 2010 (M. Ameur)

Rabat, 15/06/11- Les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont élevés à 54,10 milliards de dirhams (MMDH) en 2010, contre 50,21 MMDH une année auparavant, s'inscrivant en hausse de 7,8 pc, a indiqué le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, Mohamed Ameur.

Les transferts des MRE ont passé de 47 MMDH en 2006 à 55 MMDH en 2007 avant de baisser de 3,5 pc en 2008 pour s'établir à 53,72 MMDH, a précisé le ministre qui intervenait mardi devant le conseil de gouvernement. S'agissant des modes de transferts, les virements bancaires demeurent le moyen privilégié des Marocains du monde avec 40,44 MMDH en 2010, suivis des chèques bancaires (12,56 MMDH) et de la poste (1,97 MMDH), a-t-il ajouté.

Les transferts des MRE en provenance de la France ont enregistré une hausse de 9,4 pc en 2010 passant de 20,22 MMDH en 2009 à 22,13 MMDH. Pour ce qui est des transferts des MRE des Etats Unis, ils ont atteint 2,95 MMDH en 2010 contre 2,51 un an auparavant, soit une hausse de 17,4 pc.

Les transferts des Marocains établis en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Belgique ont connu par contre une baisse respectivement de 8,4 pc, 10,1 pc, 9,9 pc et de 7,4 pc.

15/06/2011 14:10.

(MAP) Maghreb Arabe Presse

AWB s'allie à la Banque Postale française

Attijariwafa bank et la Banque Postale ont officiellement lancé leur partenariat, le 9 juin, la bancarisation des clients des deux rives de la Méditerranée. La commercialisation des produits dans le cadre de cette collaboration démarra en octobre. Les partenaires proposeront en premier lieu une offre de double bancarisation des migrants en France et au Maroc en matière de compte courant, de moyens de paiement et de services à distance. A cet effet, un nouveau mode de transfert d'argent de compte à compte vers le Maroc, baptisé Trans'med, sera proposé.

L'offre actuelle sera complétée ultérieurement par des crédits immobiliers pour les achats de biens en France ou encore des crédits destinés aux étudiants marocains pour le financement de leurs études.

L'Economiste 14/06/2011

Ces salariés qui témoignent de la discrimination à l'embauche

A priori rien à voir entre un candidat qui se sent discriminé par sa couleur de peau et un "senior" qui voit ses compétences dénigrées par les employeurs qu'il croise. Rien, si ce n'est de longs et pénibles parcours de recherche d'emploi, des recruteurs peu diserts sur les raisons de leurs refus et une motivation qui s'épuise au fil des entretiens. C'est à ces candidats "discriminés face à l'emploi", que sont destinées les 48 heures de la diversité, des entretiens

de conseil organisés les 15 et 16 juin par A compétences égales, une association de cabinets de recrutement qui combattent les discriminations à l'embauche.

Naïma: "J'ai eu beau refaire des formations, ces efforts ne comptent pas"
On y croise Naïma. Son parcours est à l'image de ceux des nombreuses femmes de plus de 45 ans, sans emploi, aiguillées par l'association Force Femmes. A 52 ans, son âge l'empêche de retrouver du travail, elle qui s'est arrêtée plusieurs années pour élever ses enfants. "Les recruteurs jugent ce choix aberrant, y compris les femmes", déplore cette ingénierie informatique qui dit s'être heurtée au sexisme au cours de sa carrière dans un secteur "très macho".

Tout juste quinquagénaire, elle découvre maintenant les préjugés contre les seniors. "Dans le regard des recruteurs - surtout les jeunes - je lis souvent 'à ta place, je prendrais ma retraite'. J'ai eu beau refaire des formations, m'être sans cesse remise en question pour suivre l'actualité du secteur, pour eux, tous ces efforts ne comptent pas", regrette-t-elle. Naïma contourne tant bien que mal ces obstacles. "Dès que je vois qu'il faut donner son âge ou son lieu de naissance pour postuler, je ne réponds pas. Qu'ils commencent par chercher des compétences. Le pedigree, ils auront bien le temps de le connaître plus tard", estime-t-elle

Lire la suite :

http://lexpansion.lexpress.fr/management/ces-salaries-qui-temoignent-de-la-discrimination-a-l-embauche_257209.html?xtor=EPR-175

Le racisme à l'embauche, un autre mal belge

La discrimination à l'embauche, c'est comme le harcèlement. On sait que certains en sont victimes, on sait les maux sociaux que cela provoque, mais bonne chance pour apporter des preuves et obtenir une condamnation en justice.

L'affaire Adecco vient aujourd'hui démontrer avec fracas que le phénomène peut prendre des allures de système. Certes, les faits sont vieux de 10 ans, les mentalités ont évolué depuis, et Adecco a multiplié les signes apaisants ces dernières années. Mais cette affaire, par le nombre d'entreprises qu'elle a impliquées, démontre qu'en Belgique, des candidats à l'emploi motivés, parfois multilingues sont priés de rester dans les rangs du chômage, et de subir, du même coup, la nauséabonde accusation de fainéantise et de non-intégration.

Lire la suite :

<http://www.lesoir.be/debats/editos/2011-06-16/le-racisme-a-l-embauche-un-autre-mal-belge-845873.php>

Rapport annuel Migration 2010 (2011)

L'année 2010 était une année inhabituelle. Le gouvernement était en grande partie chargé uniquement des « affaires courantes ». Ceci n'a pas empêché la Belgique de présider avec succès l'Union européenne, même si les résultats au niveau de l'asile et de la migration ne sont pas ceux qui étaient espérés. Au niveau belge, l'année écoulée reste marquée par des choix importants qui n'ont pas pu être posés. Par ailleurs la situation critique des demandeurs d'asile a été gérée par des mesures urgentes. « La migration sera toujours une matière sensible et difficile, mais on ne peut pas se permettre de repousser sans cesse des choix qui doivent être posés » estime Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre « et encore moins d'adopter des mesures peu nuancées qui ne prennent pas suffisamment en compte les intérêts multiples des migrants, de la société d'accueil tout comme ceux des pays d'origine. »

CGKR_migration2010 - (4.646kb) - (pdf) :

http://diversiteit.be/diversiteit/files/File//migratie_migrations/2011/CGKR_migration2010_low-1.pdf

RAPPORT ANNUEL MIGRATION 2010 - (1.800kb) - (word) :

http://diversiteit.be/diversiteit/files/File//migratie_migrations/2011/RAPPORT%20ANNUEL%20MIGRATION%202010.doc

Télécharger tous les documents sous fichier ZIP (zip) :

http://diversiteit.be/download_zip.php?files=%2Fmigratie_migrations%2F2011%2FCGKR_migration2010_low-1.pdf%3B%3B%2Fmigratie_migrations%2F2011%2FRAPPORT+ANNUEL+MIGRATION+2010.doc

Un professeur de religion islamique suspendu après des propos sur le voile

Un professeur de religion islamique de l'athénée royal Verdi à Verviers écopera bien d'une sanction disciplinaire après ses propos sur le voile islamique, a indiqué la ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet, en réponse à une question écrite du député Alain Destexhe (MR).

L'affaire remonte au 20 janvier 2010 et à la diffusion d'une émission de la RTBF sur la place de l'islam à l'école. Un reportage avait montré le professeur déclarant à ses élèves que les filles qui ne portaient pas le voile vivaient dans le péché. En accord avec l'Exécutif des musulmans de Belgique, la Communauté française avait ordonné la suspension de l'enseignant. Celui-ci a introduit un recours devant la chambre compétente qui, le 21 mars, a proposé une peine moindre, en l'occurrence un déplacement disciplinaire.

L'avis de la chambre de recours n'a cependant pas été retenu.

"Suite au réexamen de toutes les pièces du dossier de l'intéressé, la peine de suspension disciplinaire d'une durée de quatre mois est apparue justifiée au gouvernement", a expliqué la ministre.

La décision de suspension a donc été adoptée le 28 avril 2011 et est entrée en vigueur au début du mois de mai.

Belga

Centre Islamique et Culturel de Belgique

Cela fait longtemps qu'on attendait cela. Le Centre Culturel et Islamique de Belgique a un nouveau site web. Le nouveau site arbore un design soigné et est accessible en 4 langues. Le français, le néerlandais, l'anglais et l'arabe. Beaucoup de fonctionnalités sont rajoutées au site. Il y a la possibilité d'écouter des audios des conférences et des prêches du vendredi. On peut y retrouver aussi des vidéos. Le centre par sa notoriété se devait de mettre en ligne un site qui reflétait toutes les activités du centre. Pour les conférences et cours organisés par le centre venez quand-même encore sur islamic-events :-D

Adresse du site :

http://www.islamic-events.be/2011/06/centre-islamique-wen/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+islamic-events-belgium+28Evenements++Islamiques++de++Belgique+-+Islamitische+Evenementen+van+Belgi%C3%AB%29

Offre d'emploi

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

Réf.5245/003

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie-MRAX recherche un-e homme ou femme, détenant le statut ACS, habitant-e dans la Région de Bruxelles-Capitale et diplômé-e de l'enseignement secondaire supérieur.

Tâches :

Actions de sensibilisation ; animation et organisation des membres ; engagement de nouveaux membres ; accompagnement et soutien aux groupes de travail ; création et soutien aux nouvelles locales ; chantiers et animation de campagnes ; organisation de débats, séminaires et conférences ; participation à la vie du Mouvement.

Profil :

- Vous êtes sensible aux libertés fondamentales et aux droits de l'Homme, en particulier aux questions de racisme et de xénophobie.
- Vous êtes intéressé-e pour mobiliser, animer et travailler avec des populations discriminées, principalement de milieux populaires.
- Vous êtes dynamique, enthousiaste et témoignez d'un excellent sens de l'initiative.

- Vous êtes enthousiaste pour contribuer à construire un Mouvement engagé, pluraliste, indépendant et populaire ; et la loyauté est une de vos qualités.
- Vous êtes prêt à vous déplacer en dehors de Bruxelles.
- Vous êtes apte à effectuer des tâches administratives et à utiliser les programmes informatiques de base.
- Vous vous exprimez correctement en français, oralement et par écrit.
- Vous êtes disponible pour un horaire plein, mais souple et variable (en soirée et durant les WE).
- Vous entrerez en fonction dès le 1er juillet 2011.

N'hésitez plus, adressez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation au plus tard pour le 26 juin 2011 à 13h, par courriel (drplacidek@gmail.com et radouane.bouhlal@gmail.com) ou par courrier (rue de la Poste, 37 à 1210 Bruxelles).

Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mrax@mrax.be • Site : www.mrax.be

N° entreprise : 0415.750.215 • N° compte : 001-2329854-87

Son of Babylon

Le Grand Prix du Jury du 11ème Festival Cinéma Méditerranéen de Bruxelles sort en Belgique le 22 juin. Le chef d"œuvre de Mohamed Al Daradji qui a remporté le Grand Prix du Jury du 11ème festival Cinéma Méditerranéen en novembre 2010 sort enfin en Belgique.

Lire la suite :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php

Rapport Eurostat 2011 : L'UE a accordé la double nationalité à 59.900 Marocains en 2009

Les Marocains arrivent en tête des naturalisés dans l'UE (59.900), suivis des Turcs (51.900) et des Indiens (31.100). Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne sont les pays qui ont naturalisé le plus d'immigrants en 2009.

L'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) publie son Rapport annuel

Droits fondamentaux : défis et réalisations en 2010, le Rapport annuel phare de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), couvre les progrès accomplis en 2010 par l'Union européenne (UE) et ses États membres dans la protection des droits garantis par la Charte des droits fondamentaux à travers l'évolution des législations, politiques et pratiques. Le Rapport annuel de la FRA, présenté aujourd'hui au Parlement européen, met en exergue des pratiques encourageantes et des obstacles à la protection des droits dans un grand nombre de domaines politiques. En 2010, certains des principaux défis avaient trait à l'asile, aux Roms et à la protection des données.

Ainsi Morten Kjærum, directeur de la FRA : « Bien que l'Agence ait collecté de très nombreux exemples de pratiques encourageantes dans les différents États membres, il reste bien du chemin à parcourir avant que la réalité de la situation sur le terrain ne réponde aux normes garanties par la Charte des droits fondamentaux. Les obstacles en matière d'accès à la justice, les niveaux élevés de discrimination et la violence à l'encontre des enfants ont été les enjeux principaux de la défense des droits fondamentaux en 2010. L'UE et ses États membres doivent aussi faire face à la marginalisation des Roms, aux conditions d'accueil inadéquates des demandeurs d'asile, en particulier aux frontières extérieures de l'UE, et aux menaces qui pèsent sur la protection des données à caractère personnel. »

Le rapport principal est accompagné d'une synthèse autonome: «À ne pas manquer: Droits fondamentaux: principaux développements juridiques et politiques en 2010», qui est disponible en français, allemand, polonais et hongrois.

Pour plus d'informations : http://www.fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/pr-annual-report-2011_FR.pdf

Nous espérons que vous trouverez ces informations, analyses et activités contenues dans ces rapports intéressantes et utiles pour vos travaux. Pour toutes informations supplémentaires sur l'Agence et ses activités, n'hésitez pas à nous contacter : INFO@fra.europa.eu

Musulmans et juifs des Pays Bas s'opposent à l'étourdissement des animaux

Au Pays Bas, la loi exige l'étourdissement des animaux avant l'abattage. Seule exception à cette règle, les abattages rituels halal et casher. Le parti pour les animaux a soumis un texte de loi aux députés pour lever cette exception. Un projet qui suscite de vives réactions chez les musulmans et juifs de la Hollande.

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5876/musulmans-juifs-pays-s-opposent-l-etourdissement.html>

Recrutement

Lez CNRS recrute plus de 400 ingénieurs techniciens et personnels administratifs (f/f)
Clôture des inscriptions : le 13 juillet 2011 à 17h00

Télécharger le guide du candidat (pdf) :
http://www.dgdr.cnrs.fr/drhita/concoursita/guide_du_candidat.pdf

Vous pouvez consulter en ligne les arrêtés d'ouverture des concours de recrutement des :

- Ingénieurs de recherche de 1ère classe :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142257>
- Ingénieurs de recherche de 2ème classe :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142261>
- Ingénieurs d'études de 2ème classe :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142265>
- Assistants ingénieurs :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142269>
- Techniciens de classe normale :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142273>
- Adjoints techniques de la recherche :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024142277>

La Catalogne sera dotée prochainement d'un plan de retour volontaire des immigrés

Le gouvernement autonome de Catalogne, confronté à une crise économique sans précédent, adoptera prochainement un plan de retour volontaire des immigrés dans leurs pays d'origine, a annoncé, mardi, un responsable catalan.

Un projet sera présenté à ce propos dans les prochains jours par le département chargé du Bien-être social et de la famille, a déclaré le directeur général chargé de l'Immigration au sein du gouvernement catalan, Xavier Bosch lors de sa comparution devant une commission du parlement de cette région.

CONFÉRENCE | Commémoration du 50è anniversaire de l'indépendance de l'Algérie

Date : le mardi 5 juillet à 18h30

Lieu : ESPACE MAGH

Adresse : Rue du Poinçon, 171000 BRUXELLES

Réservation : reservation@espacemagh.be - 02 274 05 22 - 5 euro

L'association« les Amitiés belgo-algéries » (LABA) a le plaisir de lancer une rétrospective sur l'histoire coloniale et l'amitié belgo-algérienne qui s'est marqué par l'existence d'un réseau de solidarité belge anticolonialiste qui a épousé la cause algérienne.

L'association LABA tient à rappeler que le sens profond des valeurs de solidarité, de fraternité, d'amitié entre les peuples, de paix et d'humanisme se révèle dans l'action. Les réseaux de solidarité belges dans la guerre d'Algérie ont donné vie à ces valeurs et nous lèguent en héritage de précieux repères pour nos actions futures. Car plus près de nous, l'intolérance, la montée de l'extrême droite et les communautarismes minoritaires en tous genres nous rappellent que cette éthique doit continuer à nous animer tous les jours au-delà de nos appartements.

Invités :

- Benjamin STORA (Historien et Politologue – Professeur à Paris 13) : L'histoire coloniale et l'impact sur l'immigration
- Ghaleb Bencheikh (Docteur ès sciences et physicien – Président de la Conférence mondiale des religions pour la paix) : Islam et laïcité au regard des révolutions arabes
- Hassan BOUSETTA (Docteur en Sciences politiques et sociales – Chargé de cours adjoint et maître de conférence à l'Université de Liège – Sénateur PS).
- Taha BENSAADA : (Philosophe et politologue, spécialisé dans le monde arabe et l'islam – Chargé de cours au Département social de la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine.) : L'image de l'Algérie dans les médias durant les cinquante dernières années.
- Ghezala CHERIFI : (Politologue – Présidente de l'Association « les Amitiés belgo-algérienne ») : Présentation de l'association et Hommage à l'Amitié belgo-algérienne.

Plus d'infos

http://espacemagh.be/agenda_detail_fr.php?event_id=166

Soirée interculturelle

Afronam asbl vous invite à sa soirée interculturelle de valorisation des talents féminins. L'asbl a recruté parmi les centres d'accueils des femmes pleines de talents multiples et variés. Pour les mettre à l'honneur, cette soirée est organisée pour les remises des trophées et récompenses symboliques.

Date : le vendredi 1er juillet 2011

Lieu : l'Espace Cinex

Adresse : rue Saint Nicolas 84

Programme:

19h: accueil – stand d'information

19h30: mot de bienvenue

19h45: intermède musical

20h15: remise des trophées et récompenses

21h: groupe musical (percussions)

À partir de 23h: soirée dansante

Entrée: 5 euros. Petite restauration

En collaboration avec le Centre Relais du Monde de Natoye, le Centre Croix Rouge d'Yvoir et les Régies des quartiers de Germinal et des Balances et avec le soutien du FIFI Namur.

Emily SELECK, Chargée de communication

Centre d'action interculturelle de la province de Namur (C.A.I.)

rue Dr Haibe 2 - 5002 SAINT-SERVAIS

Tel: 081 71 35 13 Fax: 081 73 04 41

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

Inscription

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

Archives Dounia News

Revue de presse DN de la semaine en cours :

<http://www.dounia.news.com>

Archives thématiques :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php

**"Archives " zone de liberté
d'expression"**
a) par auteur b) par date :
<http://akhbardounia.wordpress.com/>

Message envoyé par Splio Free

Ce message a été envoyé par info@dounia-news.com à
veerle.solia@amsab.be.

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).
Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.